

FICHE SIGNALÉTIQUE
KARPET KLEANER (AEROSOL)

SLUYTER COMPANY LTD.

375 Steelcase Road East
Markham, Ontario L3R 1G3 Canada
Tel (905) 475-6011 Fax (905) 475-3119

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT	SLUYTER COMPANY LTD. 375 Steelcase Road East Markham, Ontario L3R 1G3 Canada Tel (905) 475-6011
IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE	KARPET KLEANER
UTILISATIONS DU PRODUIT	NETTOYEUR DE TAPIS
FAMILLE CHIMIQUE	MELANGE DE SOLVANTS

SECTION 02: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	Pd %	L.E.P.	# C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50, VOIE, ESPECE
MONOETHANOLAMINE	3-7	3 ppm	141-4305	1000 mg/kg PEAU LAPIN	NON DISPONIBLE
ETHOXYLATE DE PHENOL ALKYLE	1-5	NON DISPONIBLE	9016-45-9	2830 mg/kg PEAU LAPIN	NON DISPONIBLE
HYDROXYDE DE POTASSIUM	1-5	2 mg/M3	1310-58-3	273 mg/Kg ORAL LAPIN	NON INDIQUE
PROPANE	1-5	1000 ppm	74-98-6	NON INDIQUE	NON INDIQUE
ISOBUTANE	3-7	800 ppm	75-28-5	NON INDIQUE	NON INDIQUE

SECTION 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'EXPOSITION	
CONTACT AVEC LE PEAU ABSORPTION PAR LA PEAU	IRRITATION, ROUGEUR LOCALE, POSSIBILITE DE BRULURES LEGERES. L'ABSORPTION REPETEE ET PROLONGEE PEUT CAUSER DES EFFETS SIMILAIRES A L'INGESTION. INHALATION.
INHALATION	VOIR "EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE".
INHALATION CHRONIQUE	RISQUE DE MAUX DE TETE ET DE NAUSEES PAR INHALATION DANS UN ENDROIT CLOS OU RESTREINT.
INGESTION	IRRITATION DE LA GORGE, DE L'OE SOPHAGE ET DE L'ESTOMAC. PEUT PROVOQUER DE VIOLENTES DOULEURS STOMACALES
CONTACT AVEC LES YEUX	IRRITATION GRAVE, ROUGEUR, VUE EMBROUILLEE ET LARMOIEMENT.
EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE	VOIR "VOIES D'EXPOSITION"
EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE	UN CONTACT PROLONGE OU REPETE AVEC LA PEAU PEUT CAUSER L'ASSECHEMENT DE LA PEAU ET DES GERURES. L'INGESTION DU PRODUIT PEUT AVOIR DES EFFETS EXTREMEMENT NEGATIFS SUR LA SANTE. CORROSIF: EVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX.

SECTION 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX	VERIFIER SI LA PERSONNE PORTE DES LENTILLES CORNEENNES ET LES LUI ENLEVER S'IL Y A LIEU. RINCER A GRANDE EAU IMMEDIATEMENT PENDANT AU MOINS 20 MINUTES. CONSULTER UN MEDECIN.
CONTACT AVEC LA PEAU	ENLEVER LES VETEMENTS CONTAMINES. LAVER LA PEAU AVEC DE L'EAU ET DE SAVON. CONSULTER UN MEDECIN SI L'IRRITATION EST PERSISTENTE.
INHALATION	AMENER LA PERSONNE A L'AIR FRAIS. S'IL YA ARRET RESPIRATOIRE, UNE PERSONNE QUALIFIEE DEVRAIT ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. CONSULTER UN MEDECIN.
INGESTION	FAIRE VOMIR. CONSULTER UN MEDECIN.
INFORMATION ADDITIONNELLE.	COMMUNIQUER AVEC LE CENTRE ANTIPOISON DE VOTRE REGION.

SECTION 05: LUTTE CONTRE LES INCENDIES

INFLAMMABLE?	ININFLAMMABLE
SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS.	ATTENTION! CONTENU SOUS PRESSION. RISQUE D'EXPLOSION DU CONTENANT PAR EXPOSITION A UNE TEMPERATURE SUPERIEURE A 50° C
POINT D'ECLAIR (°C) METHODE	< 0° C INITIAL
TEMPERATURE D'AUTO INFLAMMATION	NON DISPONIBLE

DATE DU PREPARATION (YYYY-MM-DD): 2015-05-07

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE - CANUTEC (613) 996-6666

FICHE SIGNALÉTIQUE

KARPET KLEANER (AÉROSOL)

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE (% VOL)	7.00
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITE (% VOL)	0.61
MOYENS D'EXTINCTION	EXTINCTEURS A MOUSSE ANTI-ALCOOL, CO2, POUDRE CHIMIQUE.
PRODUITS DANGEREUX DE LA COMBUSTION	OXYDES DE CARBONE (CO, CO2), OXYDES D'AZOTE, AMMONIAQUE.
SENSIBILITE AUX CHOCS	OUI, CONTENU SOUS PRESSION
SENSIBILITE AUX DECHARGES ELECTROSTATIQUES	SANS ABJET.

SECTION 06: DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

FUITE / DEVERSEMENT	VENTILER. ELIMINER TOUTES LES SOURCES D'IGNITION. EN CAS DE DEVERSEMENT MAJEUR: RAMASSER LA MATIERE REPANDUE POUR ELIMINATION. EN CAS DE DEVERSEMENT MINEUR: ESSUYER LA SURFACE SOUILLEE. EMPLOYER UN ABSORBANT SEC. ATTENTION! LE SURFACES PEUVENT E GLISSANTES APRES L'UTILISATION BIEN LAVER AVEC UN NETTOYEUR A BASE D'ESSENCES MINERALES.
---------------------	--

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCEDURES DE MANUTENTION	PROTEGER CONTRE LES DOMMAGES PHYSIQUES. EVITER DE RESPIRER LES VAPEURS. EVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX
CONDITIONS D'ENTREPOSAGE	.ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, A L'ECART DE TOUTE SOURCE DE CHALEUR ET D'IGNITION. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SOMBRE. ENTREPOSER SOUS 30 ° C.

SECTION 08: CONTROLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE

EQUIPEMENT DE PROTECTION	
YEUX / TYPE	LUNETTES PROTECTRICES.
RESPIRATOIRE/TYPE	LE PORT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE A CARTOUCHE (NIOSH / MSHA) EST RECOMMANDE LORS D'UNE UTILISATION CONTINUE A L'INTERIEUR OU SI LA TLV EST SURPASSEE
GANTS/TYPE	GANTS RESISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES
VETEMENTS/TYPE	VETEMENTS PROTECTEURS APPROPRIES.
CHAUSSURES/TYPE	BOTTES DE SECURITE SPECIFEEES POUR LE LIEU DE TRAVAIL.
AUTRES/TYPE	DOUCHE OCULAIRE ET DOUCHE DE SECURITE.
VENTILATION	VENTILATION NATURELLE OU MECANIQUE (ANTIDÉFLAGRANTE) POUR MAINTENIR LES VAPEURS SOUS LE TLV.

SECTION 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE	AÉROSOL
ODEUR	LEGERE ODEUR.
DENSITE	0.98 – 1.20
SEUIL DE L'ODEUR (ppm)	NON DISPONIBLE
PRESSION DE VAPEUR	2600 mm Hg @ 20°C
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1)	2.00
TAUX D'EVAPORATION	< 1.00 (ACETATE DE N-BUTYL = 1)
POINT D'EBULLITION (°C)	100°C
pH	9.5 – 11.0
SOLUBILITE DANS L'EAU (%)	SOLUBLE
COEFFICIENT DE REPARTITION	NON DISPONIBLE
EAU/HUILE	
VOLATILITE	98%
POINT DE CONGELATION	< 0°C
POINT DE FUSION (°C)	NON DISPONIBLE
POIDS MOLECULAIRE	SANS OBJET

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

INCOMPATIBILITE	ACIDES PUISSANTS. INCOMPATIBLE AVEC DES OXYDANTS PUISSANTS.
CONDITIONS DE REACTIVITE	THERMIQUES.
PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION	OXYDES DE CARBONE (CO, CO2), OXYDES D'AZOTE, AMMONIAQUE.

FICHE SIGNALÉTIQUE
KARPET KLEANER (AEROSOL)

SECTION 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

LIMITE D'EXPOSITION AU PRODUIT	VOIR SECTION (2) INGREDIENTS DANGEREUX.
IRRITATION PAR LE PRODUIT	IRRITANT POUR YEUX. IRRITANT POUR LA PEAU
CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT	NON DISPONIBLE
CANCERIGENICITE DU PRODUIT	AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET CANCERIGENE NOCIF PREVU.
TERATOGENESE	AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET TERATOGENE NOCIF PREVU.
MUTAGENESE	AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET MUTAGENES NOCIF PREVU.
EFFETS SUR LE SYSTEME REPRODUCTEUR	AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE. AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTIVITE N'EST PREVU.
PRODUITS SYNERGIQUES	NON DISPONIBLE.

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES

ENVIRONNEMENT	NON DISPONIBLE. DANGER POSSIBLE EN CAS D'INFILTRATION DES SOURCES D'EAU POTABLE. LE PRODUIT A UN ASPECT INESTHETIQUE ET PEUT ETRE NUISIBLE. NE PAS CONTAMINER LES EAUX DOMESTIQUES ET D'IRRIGATION, LES LACS, LES ETANGS, LES RUISSEAUX ET LES RIVIERES
BIODEGRADABILITE	NON DISPONIBLE. LA PARTIE SOLVANT DU PRODUIT EST BIODEGRADABLE ET S'EVAPORE RAPIDEMENT.

SECTION 13: DECHETS

ELIMINATION DES DECHETS	CONTENANT SOUS PRESSION. NE PAS PERCER, INCINERER NI EXPOSER A UNE CHALEUR ELEVEE MEME SI VIDE. LA MATIERE REPANDUE ET EAU DE RINCAGE SONT CLASSEES DECHETS CHIMIQUES. SELON LES REGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FEDERAUX..
-------------------------	---

SECTION 14: TRANSPORT

CLASSIFICATION T.M.D.	BIEN DE CONSOMMATION.
-----------------------	-----------------------

SECTION 15: REGLEMENTATION

CLASSIFICATION SIMDUT	CLASSE A CLASSE B DIV.5 INFLAMMABLE AEROSOL INFLAMMABLE, CLASSE D DIV.2 SUBDIV.B. CLASSE D DIV.1 SUBDIV.B. CLASSE E
-----------------------	---

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

AVIS DU FABRICANT	L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST FOURNIE SANS GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. L'INFORMATION FOURNIE EST BASEE SUR DES DONNEES PRESENTEES PAR LES FABRICANTS OU DES SOURCES TECHNIQUES RECONNUES. BIEN QUE L'ON CROIT QUE L'INFORMATION SOIT EXACTE, NOUS NE FAISONS AUCUNE REPRESENTATION QUANT A SON EXACTITUDE NI SA SUFFISANCE.
-------------------	---

BIEN QUE RENSEIGNEMENTS FOURNIS AUX PRESENTES SOIENT, A NOTRE CONNAISSANCE, JUSTE ET EXACTS, AUCUNE GARANTIE, TACITE OU EXPRESSE, N'EST ACCORDEE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RENDEMENT D'UN PRODUIT. NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITE POUR LES DOMMAGES ACCIDENTALES, CONSECUTIFS OU DIRECTS, QUELS QU'ILS SOIENT ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LA NEGLIGENCE. RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ETRE ENTERPRETE COMME UNE RECOMMANDATION A UTILISER UN PRODUIT QUI CONTREVIENT A UN BREVETS.